DÉCEMBRE 2021-JANVIER 2022 / N°02

SAINT-PIERRE QUIBERON

Vivez SAINT-PIERRE !

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE SAINT-PIERRE QUIBERON

crédit photo @Bernard FONCEZ

WWW.SAINTPIERREQUIBERON.FR

SOMMAIRE

ACTUALITÉS

04 EN IMAGES
06 EN BREF

DOSSIER

08 VOIRIE COMMUNALE

VIE COMMUNALE

12 TRAVAUX
14 ENFANCE - JEUNESSE
15 SOLIDARITÉS
16 VIE ÉCONOMIQUE
18 CULTURE
20 ENVIRONNEMENT
24 INTERCOMMUNALITÉ
25 AGENDA

EXPRESSION LIBRE

26 PORTRAIT
27 POUR LES SAINT-PIERROIS
28 CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS
29 COLLÈGE DES SAGES
30 BRETON
31 MINORITÉS

>Magazine n° 02 | DÉCEMBRE 2021-JANVIER 2022 |
Magazine d'information de la ville de Saint-Pierre Quiberon
02 97 30 92 00 | accueil@saintpierrequiberon.fr
Tirage 2 000 exemplaires
Vivez Saint-Pierre ! est imprimé sur un papier certifié PEFC 100% fibre IFGD
(Issu de forêts gérées durablement) par IOV - Dépôt légal N°I942

Directrice de publication : Stéphanie Doyen
Rédaction: la municipalité
Crédits photos : la municipalité, Bernard Foncez, Stéphane Berthon, Cave Juste, Canailles, SPA

Édito

Chères Saint-Pierroises,
Chers Saint-Pierrois,

Quelle année particulière nous venons encore de passer !

La pandémie de la Covid 19 se poursuit, malheureusement, avec son lot de contraintes, de privations et d'incertitudes dans notre quotidien. La vaccination et la mise en place du passe sanitaire ont, malgré tout, permis l'allègement des mesures restrictives et une reprise de l'activité économique notamment sur notre territoire pendant la saison estivale et ce, pour une raison toute particulière : le travail et la mobilisation EXCEPTIONNELS des soignants et des bénévoles du centre de vaccination de Quiberon qui ont vacciné et testé sans relâche pour permettre à chacun.e de renouer avec une vie presque normale et aux commerces de retrouver leurs clients. Un grand MERCI à eux pour leur ténacité et leur dévouement !

Une année particulière également car elle aura vu l'évolution positive de nombreux dossiers difficiles hérités de l'ancienne mandature. Un compromis a été trouvé entre l'AFUL et les riverains pour la rue des Campeurs. Le groupe de travail constitué pour la rue Marthe Delpirou a, quant à lui, opté pour un retour au double sens, une rue sécurisée et accessible à tous et dont les travaux démarreront en début d'année. L'ensemble des opérateurs téléphoniques, nous confirmant qu'ils ne s'installeront pas sur le pylône arbre de Kerhostin travaillent sur la mise en place de plusieurs nouvelles antennes courant 2022. La commune a également souhaité enrichir le patrimoine de la collectivité en procédant à l'acquisition du manoir Kermarie. La perte de son parc arboré reste cependant un drame urbanistique et écologique pour notre centre-bourg. Les travaux de l'église se poursuivent, sa réouverture est attendue pour le printemps prochain. Le difficile dossier des feux tricolores de kerhostin qui devraient permettre de fluidifier la circulation et de sécuriser le carrefour est en bonne voie mais reste à finaliser en concertation avec les riverains l'année prochaine.

Mais l'année 2021 fut également celle de l'environnement avec les travaux de mise en défens de la dune du camping de Penthièvre, les travaux de protection au Fozo, de restauration de la zone humide au Lizeau, la création de 2 zones refuges Ligue de Protection des Oiseaux (LPO), l'arrêt des produits phytosanitaires dans la gestion de notre cimetière qui sera progressivement enherbé, la mise en place d'un CoastSnap permettant de suivre l'évolution du trait de côte à Penthièvre et de bacs à marée, la sensibilisation des petits et des grands au ramassage des déchets, à l'importance de la dune embryonnaire sur nos plages ou à la fragilité de la faune et de la flore qui peuplent notre commune.

L'année 2021 a également vu l'aboutissement du travail de réflexion portant sur l'aménagement de nouvelles pistes cyclables rue du Pouladen et près du camping du Rohu dont les travaux sont à venir.

La gestion des plages a également été revue avec un zonage plus réfléchi et adapté dans le respect des contraintes environnementales et la réouverture attendue du poste de secours de Penthièvre dont tous les bénéficiaires se sont félicités.
L'année 2021 est également celle de la participation citoyenne grâce au Conseil Municipal des Enfants et au Collège des Sages qui se sont structurés pour travailler à faire évoluer le bien-vivre ensemble à Saint-Pierre Quiberon mais également avec la mise en place de référents de village.

L'année 2021 est également celle de l'école avec de nouvelles activités offertes aux enfants, de nouveaux équipements et une restauration scolaire plus saine et diversifiée.

L'année 2021 est également celle de l'accessibilité avec la labellisation handiplage pour Keraude et Penthièvre et le début d'un processus qui se poursuivra tout au long de ce mandat.
Enfin la culture n'a pas été oubliée malgré un contexte défavorable avec les concerts et les animations de l'été sans oublier plus récemment le très beau festival Presqu'île Breizh.

L'année qui s'annonce ne sera pas moins active, bien au contraire ! Elle verra l'aboutissement d'un long travail préparatoire effectué en 2021 notamment pour la voirie communale, l'éclairage public ou des projets plus importants comme celui du boulevard de l'Océan à Penthièvre ou le début du travail de concertation pour la création du pôle de glisse de la Presqu'île.

Alors, même si aujourd'hui il nous faut apprendre à vivre avec les vagues successives de la Covid-19 qui obstruent souvent notre projection dans l'avenir, focalisons-nous sur notre tissu économique qui s'est enrichi de nouveaux commerçants, sur les effectifs de nos écoles en progression et sur la belle saison estivale qui a été la nôtre ! Tout cela va dans le bon sens et nous permet d'espérer que 2022 sera l'année d'un renouveau actif, durable et responsable.

Je vous souhaite, chères Saint-Pierroises et chers Saint-Pierrois, de très belles fêtes de fin d'année et une bonne année 2022 !

Bien à vous,
Stéphanie Doyen

Maire de Saint-Pierre Quiberon

EN IMAGES

Juillet 2021 | Cérémonie en hommage aux martyrs et résistants de Penthièvre en présence du maire de Locminé

Août 2021 | Les voix des Cairns résonnent aux alignements de Kerbourgnec

Août 2021 | Exposition éphémère à Portivy, à l'initiative des commercants. Une création de Lauriane H2O

Juillet 2021 | Les concerts du mardi

Juillet 2021 | Opération ramassage de déchets par le Conseil Municipal des Enfants

Septembre 2021 Opération « Savoir rouler à vélo » avec le service jeunesse

EN IMAGES

Septembre 2021 | Pardon de Notre-Dame de Lotivy

Octobre 2021 | « Surnaturel », une production réalisée par les jeunes cinéastes des tickets Sports pendant les vacances de la Toussaint

Octobre 2021 | Festival Presqu'île Breizh. Stéphanie Doyen avec le Clan des Loups de Glencœ

Octobre 2021 | Stéphane Le Quellec et Ivona Nicolas consacrés meilleurs joueurs de boules bretonnes 2021. Bravo à eux !

Novembre 2021 | Réunion publique autour de l'aménagement de l'axe Portivy/Kerhostin en présence d'agents du Département et de notre conseiller départemental

Décembre 2021 | Cérémonie de la Sainte-Barbe. Mélody Gueguen reçoit la médaille d'honneur des sapeurs-pompiers (bronze)

SPORTS

Terre de jeux 2024

Depuis le 21 juin 2021, notre commune est labellisée « Terre de Jeux 2024 ».

Ce label est décerné aux collectivités désireuses de promouvoir la pratique du sport et de faire vivre la dynamique olympique sur leur territoire.

L'objectif est d'engager et de fédérer les clubs sportifs locaux et le public autour des valeurs du sport.

Dès 2022, la commune de Saint-Pierre Quiberon s'appliquera à proposer des événements sportifs, réguliers et ouverts à tous, en considérant les spécificités de son territoire. Entre terre et mer, les opportunités sont nombreuses.

Les festivités débuteront au printemps par le biais de journées découvertes autour des pratiques du judo, du badminton ou du basket. L'École Nationale de Voile (ENVSN) et la société des régates de Saint-Pierre Quiberon (SRSP) proposeront des initiations à la voile.

Pour faire vivre ce label, d'autres actions sont en cours de réflexion comme la création d'un relais pour le portage de la flamme olympique à travers la presqu'île en partenariat avec la commune de Quiberon.

N'hésitez pas à rejoindre le mouvement en engageant votre association dans cette grande aventure. Nous sommes à votre écoute et disponibles pour toute rencontre.

Contact : animations@saintpierrequiberon.fr

SERVICES DE PROXIMITÉ

Une agence postale communale pour le printemps

Le fonctionnement de l'agence postale de Saint-Pierre Quiberon étant en baisse régulière depuis plusieurs années, et ce, malgré l'activité touristique, la direction régionale de la Poste a proposé à la commune une convention permettant l'ouverture d'une agence postale communale.

L'équipe municipale, souhaitant conserver des services postaux de proximité pour les Saint-Pierrois, a choisi de répondre favorablement au groupe La Poste qui aurait, à n'en pas douter, fermé définitivement notre agence postale dans un délai assez court.

Une agence postale communale sera donc ouverte au printemps au sein des services municipaux avec un agent communal mutualisé qui proposera la quasi-totalité des services de la poste :

- produits et services postaux ;
- services financiers et prestations associées ;
- mise à disposition d'une borne d'informations tactile.

En contrepartie des prestations fournies par la commune, La Poste s'engage à verser une indemnité compensatrice forfaitaire mensuelle de 1 046€ par mois soit 12 552€ par an permettant de participer à la rémunération de l'agent et aux frais de fonctionnement de l'agence postale communale.

LOGEMENT

Préemption sur la vente de 2 maisons en cœur de bourg

Notre territoire doit faire face depuis plusieurs années à des tensions dans le secteur du logement notamment les communes littorales.

La crise sanitaire liée à la pandémie de la Covid-19 n'a fait qu'accentuer ce phénomène. Saint-Pierre Quiberon compte aujourd'hui 67% de résidences secondaires. Trop nombreuses sont les personnes ne pouvant plus se loger à l'année sur notre commune du fait de la raréfaction des biens à vendre et de l'augmentation des prix. Il est pourtant essentiel de permettre à nos jeunes et aux familles de pouvoir vivre à Saint-Pierre Quiberon pour favoriser une vie à l'année, pour pérenniser nos écoles et nos commerces. Nous souhaitons donc avoir une politique très active en la matière.

C'est la raison pour laquelle nous avons sollicité l'Etablissement Public Foncier de Bretagne (EPFB) pour nous accompagner sur la préemption d'une propriété composée d'une villa balnéaire d'intérêt patrimonial (mais non protégée), une maison modeste et un jardin situés avenue de Bretagne sur une parcelle de 1279 m². La préemption de cet ensemble de biens, d'un montant de 600 000 €, a donc été finalisée dans le cadre d'une convention signée avec l'EPFB (conseil municipal du 20 septembre) qui se porte acquéreur du bien pour la commune pour une période de 7 ans permettant au projet d'être finalisé et lancé.

La villa pourrait être réhabilitée et faire l'objet d'une extension, le jardin serait densifié après une démolition de l'habitation plus modeste sur rue. L'étude de faisabilité réalisée prévoit 18 à 21 logements en résidence principale dont 5 logements locatifs sociaux (LLS) et 3 logements abordables (accession aidée ou Bail Réel Solidaire). Les autres logements seraient en accession coopérative assortis de clauses anti-spéculatives. La commune étudie avec AQTA la possibilité d'installer une cellule commerciale en rez-de-chaussée.
Par son emplacement en cœur de bourg et son ambition de densification et de mixité, ce projet va nous permettre de répondre à une préoccupation majeure de nos concitoyens.

BONNES PRATIQUES

Lutte contre la prolifération des rats

Devant le nombre croissant de rats sur notre commune, plusieurs campagnes de dératisation ont été menées, notamment à Portivy au mois de septembre. L'une des recommandations majeures : ne pas jeter de restes de nourritures sur les plages ou dans les rochers ! Nous vous invitons à respecter les bons réflexes :

- ne pas laisser de détritus et de nourriture à l'extérieur ;
- ne pas déposer de sacs poubelles dans la rue, même près des corbeilles ;
- jeter les ordures ménagères dans des sacs fermés et les déposer dans des conteneurs clos ;
- veiller au bon nettoyage des espaces communs ;
- ne pas nourrir les animaux dans la rue (chats, pigeons, ...) ;
- fermer les robinets extérieurs, éviter de favoriser la formation de flaques d'eau ;
- ne jamais toucher aux pièges, ne pas déplacer les boîtes d'appâtage et ne pas toucher aux cadavres de rats.

Merci pour votre aide !

CAMPING DU ROHU

Aire de camping-car

Afin de faire progresser nos recettes communales et compte-tenu du manque d'attractivité de l'aire de Kergroix, nous avons décidé de maintenir ouvert à l'année le camping du ROHU avec une période exclusivement réservée aux camping-cars des mois de novembre à avril.

Ainsi de nouveaux services sont proposés à l'adresse des amateurs de vacances en camping-car.
Face à la mer, avec une vue imprenable sur la baie de Quiberon, le camping du Rohu met à disposition des vacanciers une aire de service pour un séjour en autonomie : aire de vidange, eau, borne électrique. Un agent communal est présent de 10h à 12h afin d'effectuer les encaissements.

Accès camping-car ouvert 24h/24 et 7j/7
Ouverture de l'accueil du camping de janvier à avril en basse saison :
Du lundi au vendredi : 10h - 12h
Le samedi : 11h - 17h

campingrohu@saintpierrequiberon.fr

Entretien de la voirie communale

Dépenses obligatoires à la charge des communes (article L. 221-2 du code des communes), la voirie est souvent considérée par les habitants comme un service de proximité.

En France, les couches de roulement ont un âge moyen de 12,9 ans. Or, plus l'entretien des routes est reporté, plus les dégradations sont importantes.
Le revêtement des routes s'use au bout de 8 ans. Sans entretien au bout de 10 ans, des fissures peuvent apparaître. Après douze ans, c'est au tour des défauts d'étanchéité. Après 15 ans, des risques d'arrachements et de déformations sont possibles.

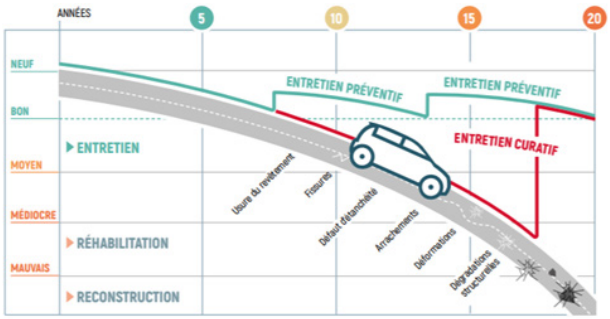

Les routes de notre commune ne dérogent malheureusement pas à cette généralité et nous ne pouvons que constater l'état de dégradation avancée de nombreuses de nos voies communales.

Pour les travaux importants comme la voirie ou le marquage au sol, des entreprises de travaux publics sont donc sollicitées dans le cadre d'un marché public appelé « bail de voirie » notamment pour les opérations suivantes :

- le maintien ou le rétablissement des qualités superficielles de la chaussée : uni, rugosité, imperméabilité, modification substantielle des tracés ou profils et portance de la chaussée ;
- le maintien ou le rétablissement des accessoires de la chaussée : nivellement, curage, désherbage, débroussaillage, rétablissement des trottoirs et pistes cyclables, entretien des talus, réfection des maçonneries, jointements et enduits de soutènement ;
- le maintien des conditions d'écoulement des eaux ;
- la mise en état ou le maintien de la signalisation : balayage, nettoyage.

Les agents municipaux des services techniques assurent, quant à eux, l'entretien courant :

- ils réparent les dégradations que subissent les chaussées ;
- ils fauchent les bas-côtés des routes ;
- ils curent les fossés, élaguent les arbres ;
- ils nettoient et changent les panneaux de signalisation ;
- ils assurent des interventions d'urgence en cas d'orages, d'inondations ou d'accidents qui peuvent rendre la route impraticable.

La qualité et la récurrence des travaux sur voirie sont d'autant plus importantes que la commune est responsable du défaut d'entretien des voies communales et des conséquences qu'il est susceptible d'entraîner. Une jurisprudence abondante existe en la matière.

C'est la raison pour laquelle nous avons décidé de consacrer systématiquement 200 000 € par an à l'entretien préventif et curatif de nos voies. Cette régularité est indispensable pour maintenir un effort d'entretien constant.

Si pour des raisons administratives ou techniques, l'enveloppe n'est pas consommée dans sa globalité comme c'est le cas pour l'année 2021, la différence est reportée sur l'année suivante. Le budget alloué pour l'année 2022 sera donc de 319 000 €.

Réalisations 2021

Parking extérieur du camping de Penthièvre	**19 800 €**
Parking Groix (avenues Groix – de la Mer)	**9 145 €**
Parking et place Charles de Gaulle	**5 190 €**
Parking du Rohu (en cours)	**13 200 €**
Aménagement rue de Kerbourgnec	**1 500 €**
Av. Duguay-Trouin, racines + carrefour	**2 000 €**
Eau pluviale rue du Grand Rohu	**14 330 €**
Marquage peinture au 1er décembre	**16 000 €**

Travaux engagés sur 2021 mais réalisés en 2022

Chemin du Pouladen	**36 400 €**
Chemin des Marais	**23 565 €**

Les grands travaux de réfection donnent lieu, en amont, à une étude impliquant plusieurs acteurs :

- AQTA pour les prévisions de travaux d'assainissement pour lesquels la Communauté de communes a la compétence ;
- Morbihan Énergies pour les enfouissements de réseaux souples (électricité, téléphonie, éclairage).

Le coût du mètre linéaire de rénovation de voirie dépend :
- du secteur (urbain ou rural) ;
- de la surface reprise (plus la surface est petite plus le coût au m² est important) ;
- de la présence ou non de trottoir et de bordure.

Coût d'un enrobé à chaud
En fonction de la surface totale de 40 à 70€ / m²

Priorisation des travaux

Avec près de 50 km de voirie sur le territoire de notre commune et au vu du budget non extensible que nous sommes en mesure d'y consacrer, il est impératif de prioriser les travaux préventifs et curatifs de la voirie communale.

La définition des priorités de programmation pluriannuelle des travaux d'entretien repose sur un état des lieux actualisé régulièrement.

Ce travail de recensement a été effectué en 2021 pour être ensuite étudié en commission « Travaux ». Cette dernière a arbitré selon l'état de dégradation de la chaussée et son degré d'utilisation permettant ainsi une programmation sur les deux prochaines années. Mais ces éléments ne sont pas suffisants.

En effet, de nombreux autres critères sont à prendre en considération comme :

- l'identification d'autres travaux déjà en cours sur le secteur ;
- la délivrance de permis de construire ;
- la programmation de travaux d'assainissement.

Par ailleurs, souhaitant réduire, au fur et à mesure des travaux de voirie, la présence de réseaux souples aériens pour des raisons de sécurité et de qualité du cadre de vie, il est indispensable de chiffrer l'effacement des réseaux électriques, téléphoniques et d'éclairage et de coordonner la possibilité d'effectuer les travaux pour Morbihan Énergies.

Pourquoi ne pas prioriser les chaussées les plus dégradées ?
Malheureusement, il n'est pas toujours envisageable d'effectuer rapidement des travaux de réfection de voirie dans des rues très dégradées pour de multiples raisons techniques et/ou réglementaires.

Exemple de la rue de Barr Avel
De nombreuses constructions sont en cours ainsi que des permis délivrés.
Nous sommes donc dans l'obligation d'attendre que toutes les constructions soient achevées pour procéder ensuite :
- à l'effacement des réseaux électriques, téléphoniques et d'éclairage ;
- à la réalisation de la voirie.

Programmation prévisionnelle pour 2022

- chemin du Pouladen (le long de la voie ferrée) : reprise du chemin – avril 2022
- chemin des marais : Kerbourgnec
- impasse des Courlis (voirie + effacement des réseaux) : Le Rohu
- impasse des Genêts (voirie + effacement des réseaux) : Le Rohu
- rue des Maraîchers (reprise + effacement des réseaux) : Kergroix
- route de la Côte Sauvage : Kervihan - tronçon 1 (entrée du village)
- passage du Port : Centre-Ville
- parking Jean Rio : Keraude
- rue et chemin du Cromlech : Centre-Ville
- rue du fort de Penthièvre (voirie + effacement des réseaux-1ère partie) : secteur du Moulin Rouge

AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE

Enfouissement des réseaux

Les réseaux électriques, d'éclairage public et de téléphonie sont constitués, à ce jour sur notre commune, d'éléments souterrains mais surtout aériens.

Les arguments amenant au choix de l'un ou l'autre sont multiples :

- les réseaux aériens sont plus simples et moins onéreux à installer et à entretenir mais sont vulnérables en cas de problématiques extérieures (tempêtes, voitures percutant un poteau, etc.) ;
- les réseaux souterrains protègent les ouvrages des intempéries et permettent de ne plus avoir une multitude de fils apparents dans les rues. Cependant, les interventions sur ces réseaux sont généralement plus onéreuses.

Aujourd'hui, dans le cadre de l'amélioration du cadre de vie, les critères comme la sécurité, l'esthétisme, l'impact environnemental font l'objet d'une attention toute particulière. La ville de Saint-Pierre Quiberon s'inscrit dans cette démarche sur plusieurs aspects :

1. l'aspect sécurité : la présence de fils en cuivre nu, considérés comme dangereux, est un argument important pour un enfouissement (risques de chute, courts-circuits, incidents, notamment lors de l'élagage des arbres, etc.) ;
2. l'aspect qualité : ces travaux permettent d'optimiser la qualité de distribution par la mise en place d'un réseau neuf et souterrain (à l'abri des intempéries) ;
3. l'aspect esthétique : l'enfouissement de réseau peut permettre d'améliorer visuellement un espace et d'embellir un cadre urbain ;
4. l'aspect environnemental : les câbles souterrains génèrent moins de champs électromagnétiques. De plus, une fois enterrés, ils vont libérer de l'espace et donc moins impacter la végétation ;
5. l'amélioration de l'espace public : grâce à la diminution du nombre de poteaux sur les trottoirs, la circulation sera facilitée pour les piétons et les personnes à mobilité réduite.

L'enfouissement de réseaux sera donc évoqué et recherché autant que possible pour chaque réfection de voies. Cependant, deux inconvénients importants pourront parfois limiter cette démarche : le coût important de ce type de travaux et leur durée assez longue qui peut pénaliser une voie de circulation ou l'accès des riverains.

Schéma d'enfouissement de réseaux

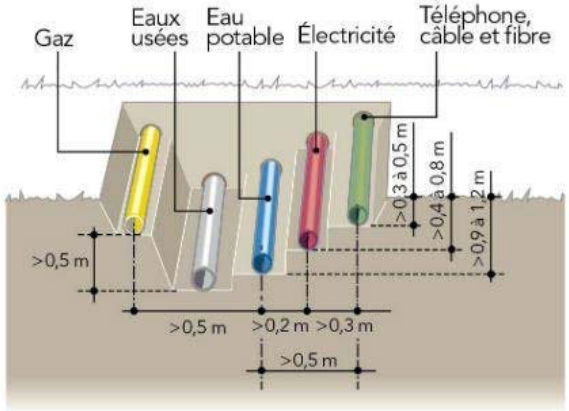

PHASAGE DES TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT :

1ere phase : Mise en œuvre des nouveaux réseaux souterrains sur le domaine public nécessitant des travaux de terrassement (impact sur la circulation des usagers).

2ème phase : Basculement des anciens branchements sur les nouveaux réseaux souterrains. Ces interventions auront lieu en collaboration avec les concessionnaires et les riverains.

3ème phase : Dépose des anciens réseaux aériens abandonnés et des poteaux afin de libérer l'espace public.

EXEMPLE CONCRET DE TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT SUR NOTRE COMMUNE :

Effacement de réseaux rue du Ouarch (Centre-Bourg) : effacement des réseaux Basse Tension électricité, Éclairage Public, Telecom.

Coût global : 83 160 € TTC
Reste à charge collectivité : 44 860 € TTC

Planning des travaux :
- démarrage des travaux Génie civil, mi-janvier 2022 pour 3 semaines : période contraignante pour les riverains ;
- pose des candélabres mi-mars 2022 : 1 semaine ;
- dépose des anciens supports mi-avril 2022 : fin du chantier.

RÉNOVATION

Éclairage public

L'éclairage public représente 41 % de la consommation énergétique des collectivités territoriales et 37% de leur facture d'électricité.

La maîtrise de l'éclairage public est une source importante de réduction des consommations électriques. La vétusté des installations étant la principale cause de la surconsommation (75 % des installations ont plus de 25 ans), il est indispensable pour les communes de renouveler leur parc.

Dans le domaine de l'éclairage public, les enjeux sont à la fois économiques, environnementaux et sociaux :
- sécurité des personnes et des biens ;
- maîtrise de la consommation d'énergie ;
- diminution des nuisances lumineuses (pollution du ciel nocturne) ;
- collecte et recyclage du matériel usagé.

Par ailleurs, le coût de l'électricité ne cessant de croître, il est urgent aujourd'hui de travailler à un plan lumière d'ampleur sur notre territoire qui visera à réduire nos factures mais également à limiter la pollution lumineuse, néfaste pour la faune et la flore.

Notre potentiel de réduction des consommations est important. Le diagnostic, effectué en 2021 par Morbihan Énergies, est sans appel. Sur les 768 points lumineux recensés sur notre commune, seulement 155 sont équipés de LED quand 367 points sont jugés vétustes. Enfin 262 luminaires sur poteau béton restent à rénover.

Un programme pluriannuel d'investissement d'un montant de 500 000 euros est donc prévu sur la durée totale du mandat à raison de 100 000 euros par an à partir de 2022.

L'investissement initial nécessaire à la rénovation de notre parc d'éclairage public peut sembler important mais il faut désormais raisonner en coût global et tenir compte :

- de la performance des lampes, des luminaires et des systèmes qui les gèrent, ainsi que de leur dégradation dans le temps ;
- des coûts d'exploitation, de maintenance et de recyclage pour toujours garantir un service de qualité.

La ville de Saint-Pierre Quiberon s'inscrit aujourd'hui pleinement dans cette démarche d'optimisation de l'éclairage public.

Un travail sera effectué en 2022 afin d'adapter l'éclairage public en fonction de la nature des axes routiers, des quartiers et de leur fréquentation (zone touristique, résidentielle) afin de réduire l'éclairage public tout en préservant la sécurité des usagers.

Certains tests, réalisés en 2021, ont soulevé quelques mécontentements, certains riverains jugeant l'éclairage public trop restreint sur plusieurs secteurs. Un réajustement va donc être entrepris pour l'année 2022 notamment dans les zones touristiques.

Gestion d'ambiance lumineuse

Dans le cadre du renouvellement des 262 luminaires sur poteau béton prévu pour les 5 années à venir, la commune a souhaité profiter de ce changement de technologie pour inclure un dispositif de gestion de l'éclairage « intelligent ».

Il s'agit d'un module de gestion fixé sur chaque point lumineux, contrôlable à distance, permettant de maîtriser individuellement le temps, la période et l'intensité de chaque luminaire pour une programmation optimisée de l'éclairage en fonction des lieux et des moments.

COÛT DU CHANGEMENT DES LUMINAIRES SUR POTEAU BÉTON

1ère tranche : renouvellement de 60 luminaires LED (secteur Penthièvre principalement)
2e tranche : renouvellement de 202 luminaires LED

Coût de l'opération : 209 076 € TTC
(798 € TTC par point lumineux)
subventionnée à 50% par Morbihan Énergies
Coût pour la collectivité : 104 538 € TTC

Coût d'installation des modules de gestion
Coût de l'opération : 16 320.00 € TTC
subventionnée à 50% par Morbihan Énergies
Coût pour la collectivité : 9 520.00 € TTC

TRAVAUX

NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS

Rue Marthe Delpirou

La rue Marthe Delpirou avait fait peau neuve à la fin du mandat précédent avec un nouvel aménagement nécessaire mais coûteux (550 000 euros dont seulement 97 000 de subventions) imposant un sens unique « sortant » très discuté par le groupe de travail mis en place à l'époque.

Devant le mécontentement de nombreux Saint-Pierrois utilisant cette voie et de commerçants ne bénéficiant plus d'un flux « entrant » de véhicules vers le centre-ville, la nouvelle municipalité s'était engagée en septembre 2020 à retravailler sur ce dossier.

Constatant l'absence d'accessibilité de la voie pour les personnes à mobilité réduite, la dangerosité des vélos roulant au milieu des piétons sur des trottoirs inadaptés (occasionnant plusieurs accidents l'été dernier), nous avons décidé de réfléchir à un nouvel aménagement tout en nous imposant dès le départ un budget limité.

Dans ce cadre, un nouveau groupe de travail composé de membres de la majorité municipale, de la minorité, de commerçants et de riverains a été constitué en janvier 2021 afin de soulever l'ensemble des problématiques posées par l'aménagement et répondre aux besoins de tous.

Plusieurs hypothèses ont alors été explorées au fil des réunions pour aboutir au choix techniquement difficile mais plausible d'un retour au double sens de la circulation grâce à la mise en place de tronçons de croisement type « chaucidou » laissant la priorité aux cyclistes de plus en plus nombreux.

Modifications techniques apportées :
- le projet comporte la démolition du large trottoir à usage mixte piétons/cyclistes côté Baie avec la création d'un trottoir d'une largeur minimum de 1,80 m uniquement piéton ;
- le trottoir sera mis en continuité sur l'ensemble de la rue le rendant accessible pour les personnes à mobilité réduite ;
- la lecture de l'utilisation de l'espace public sera facilitée par des revêtements de différentes couleurs ;
- la chaussée n'étant pas assez large sur l'ensemble de son linéaire, des espaces de croisement avec alternat seront créés ;
- des potelets en bois sont prévus sur les trottoirs afin d'empêcher le stationnement sauvage ;
- deux ralentisseurs en enrobé type coussins berlinois seront réalisés en entrée de rue du côté de l'église et avant la sortie du côté de la rue des Régatiers ;
- la circulation des vélos, qui seront prioritaires, se fera à double sens sur la chaussée avec les véhicules.

Démarrage des travaux et contraintes
Afin de réaliser les travaux, un marché public a été lancé après l'été. L'examen des offres, effectué le 15 novembre par le groupe de travail, a permis d'attribuer le marché à l'entreprise Eurovia dont le planning est le suivant :

Travaux
- démarrage de chantier : 21 février 2022 ;
- fin de chantier : semaine 13 – 1er avril 2022 – ouverture à la circulation ;
- restera par la suite : signalisation horizontale et application de la résine (application déconseillée sur de l'enrobé frais). Pourquoi ce décalage dans le temps ? mise en production des enrobés beige uniquement à partir du 22 mars (conditions climatiques défavorables avant).

Chantier
- route fermée à la circulation sauf riverains et secours ;
- définition de 2 points de collecte des ordures ménagères pour les riverains (parking Kermahé et carrefour avec la rue de Kerbourgnec).

Coût du projet
Etude : 6 120 € TTC
Travaux : 162 653 € TTC
Subvention demandée auprès du Département : en attente de réponse.

RUE DU POULADEN ET AXE LE ROHU / SAINT-JULIEN

Requalification des voies cyclables et routières

Dans le cadre de sa compétence mobilité et de la mise en place d'un schéma directeur des pistes cyclables, la communauté de communes Auray Quiberon Terre Atlantique (AQTA) a porté les études d'aménagement de 10 itinéraires cyclables sur son territoire, les travaux restant à la charge des communes.
Pour Saint-Pierre Quiberon, les études portent sur la rue du Pouladen à Kerhostin et sur l'axe longeant le Boulevard du Parco (Saint-Julien) depuis le camping municipal du Rohu jusqu'à l'avenue des Terre-Neuvas à Quiberon.

Rue du Pouladen
Nous avons tous constaté l'été dernier l'engouement des cyclistes et des promeneurs pour la piste verte, dénommée V5, qui longe l'isthme de Penthièvre. Cependant, il est apparu assez rapidement une zone de dangerosité au niveau de la rue du Pouladen. En effet, cette dernière se trouve dans la continuité directe de la voie cyclable, d'où arrivent de nombreux vélos, certains parfois à vive allure et où aucun aménagement n'a été prévu.

Les habitants de la rue du Pouladen sont donc confrontés, au quotidien, à un risque de collision avec les cyclistes en tant que piétons ou en sortant leur véhicule de leur domicile. La zone a donc été considérée comme accidentogène.

Devant cette situation alarmante, nous avons sollicité les services d'AQTA afin d'inclure, en urgence, cette rue au schéma directeur des pistes cyclables pour lequel la commune de Saint-Pierre Quiberon, lors du précédent mandat, n'avait proposé aucun itinéraire.

Considérant le souhait de la municipalité de sécuriser cette voie en créant la continuité de la piste cyclable jusqu'à la rue du Sombreuil, effectuant ainsi une jonction jusqu'à la piste qui longe la voie ferrée, les services de l'intercommunalité ont répondu favorablement à cette sollicitation.

Ce projet d'aménagement a été présenté, lors d'une réunion publique organisée le 30 novembre dernier, par le chargé d'étude, en présence des services d'AQTA, de la municipalité et de nombreux riverains.

Le cabinet Servicad a ainsi travaillé sur une requalification de la voie de circulation, en plus de la voie cyclable, puisque l'intégration de cette dernière modifie la circulation automobile et le stationnement.

Le chargé d'étude a présenté une proposition d'aménagement de la rue sur l'ensemble du linéaire (300 mètres) incluant également la jonction avec la rue du Sombreuil et la piste longeant la voie ferrée chemin du Pouladen :
- la voie cyclable sera implantée sur l'espace longeant la voie ferrée et appartenant à la SNCF ;
- l'aménagement prévoira une circulation pour le vélo sécurisée entre la rue du Sombreuil et l'accès à la V5 ;
- un « sens interdit sauf riverains » sera installé en entrée de voie pour limiter la circulation automobile et une aire de retournement et quelques places de stationnement pour les riverains seront aménagées à l'extrémité de la rue.

Un marché public sera lancé au début de l'année 2022. La durée des travaux est estimée à 3 mois. La réception de la nouvelle voie est prévue avant l'été 2022.

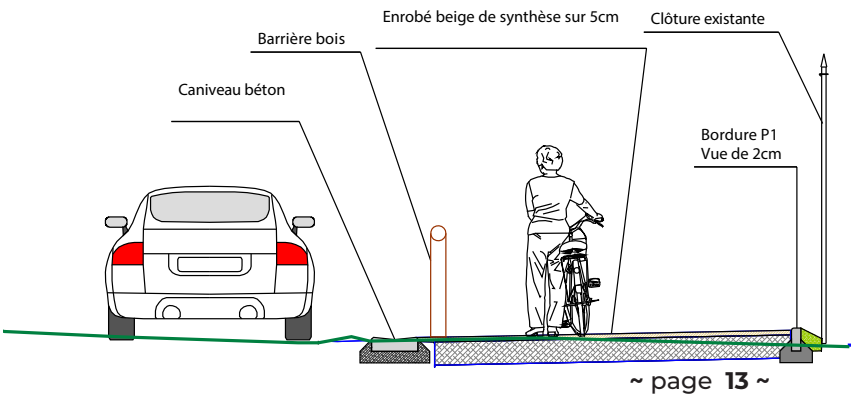

Par ailleurs, souhaitant poursuivre notre démarche de sécurisation des réseaux et d'embellissement de notre commune, l'enfouissement des câbles d'électricité, d'éclairage et de téléphonie sera effectué sur cet axe.

Coût du projet : 323 000 € TTC
Enfouissement : 93 000 €
(coût total 180 000 € mais la moitié prise en charge par Morbihan Énergies)
Voie cyclable + voirie :
158 000 + 72 000 = 230 000 €
Subventions demandées auprès de la Région et du Département :
en attente de réponse.

Axe Le Rohu/Saint-Julien
Dans le prolongement de la mise en place du schéma directeur des itinéraires cyclables sur le territoire d'AQTA, l'axe n°8 Saint-Pierre Quiberon/Quiberon entrera également bientôt en phase opérationnelle. Ce projet s'étend sur les deux communes et longe le camping du Rohu. Celui-ci sera impacté car la voie sera réalisée en lieu et place de la clôture actuelle sur la partie la plus au sud du camping (au niveau du jeu de boules).

Les travaux, prévus en 2023, le temps de la réalisation de l'étude environnementale, se feront en commun avec la ville de Quiberon. Dans ce cadre, la constitution d'un groupement de commandes a été entériné entre les deux communes pour permettre la bonne coordination du chantier et une rationalisation des coûts par le regroupement des besoins.

Coût du projet pour Saint-Pierre Quiberon :
58 000 € TTC
Subventions demandées auprès de l'Etat, de la Région et du Département :
en attente de réponse.

ENFANCE - JEUNESSE

ACCUEIL DE LOISIRS

«Silence ça Tourne !»

Durant la semaine des vacances de la Toussaint, les enfants ont été initiés aux techniques du 7e art.

Les petits de 3 à 5 ans ont bénéficié d'un atelier autour de la création d'un mini film d'animation encadré par l'association Vent d'images.

Les enfants de 7 à 12 ans ont, quant à eux, réalisé un film sur les super-héros intitulé « Surnaturel ». Encadrés par Valentin FOURNIER, les jeunes cinéastes se sont improvisés scénariste, caméraman, techniciens, cadreurs, preneurs de son et monteurs.

Le court-métrage a été projeté sur grand écran au centre culturel devant un public très enthousiaste.

Les enfants ont reçu de la part de la Municipalité un trophée et des médailles pour récompenser la créativité qu'ils ont manifestée !

ACTIVITÉS SCOLAIRES

Dessin, peinture et musique

Pour la deuxième année consécutive, la Municipalité offre aux enfants des deux écoles la possibilité de découvrir les arts plastiques et la musique.

Cette année Madame BROUARD, artiste peintre, intervient à partir du 3 janvier à l'école de Keraude sur le thème « La couleur et les Peintres de l'école de Pont-Aven ». Les enfants découvriront la peinture par la pratique, les croquis d'observation, les esquisses au fusain et le mélange des couleurs primaires à la gouache, la représentation dans l'espace, la perception et l'utilisation raisonnée des couleurs.

À partir du mois de février, les enfants de l'école TABARLY seront invités à représenter « le Monde du Récit, des Légendes et la Dimension Magique ». Le point de départ sera l'appropriation des personnages et des lieux imaginés par la technique du dessin et de la peinture à la gouache.

Alors, à vos crayons et pinceaux, les enfants !

Enfin les enfants des deux écoles bénéficieront d'une initiation à la musique réalisée par l'association Diapason.

SENSIBILISATION

La semaine du goût

La semaine du goût conduite cette année du 11 au 17 octobre avait pour thème « À chaque jour sa couleur ».

La semaine du goût est une opération nationale dont l'objectif est de sensibiliser les plus jeunes à l'importance du goût et de la qualité des produits pour sauvegarder la culture des patrimoines culinaires et le bien manger.

Pour la 2ème année consécutive, le restaurant scolaire de la commune a participé à l'opération en proposant aux enfants un menu équilibré tout en couleur.

En effet, cette année, l'accent a été mis sur la couleur des aliments. Ainsi, chaque jour de la semaine, les enfants ont découvert des denrées colorées et attrayantes dans leurs assiettes en vue de se familiariser avec les différents goûts et les différentes couleurs qui font la richesse de notre alimentation.

À cette occasion, les enfants et les encadrants ont porté chaque jour un vêtement de la couleur correspondant au menu du jour.

LIEN SOCIAL

Référents de villages et quartiers

Fidèle à notre promesse de campagne, le lien social entre les habitants des villages et quartiers et les élus est assuré par un(e) référent(e).

Pour ce faire, la commune a été divisée en douze parties dont le découpage est consultable sur le site de la mairie ou sur le flyer distribué par le ou la référent(e).
Chaque délégué(e) collecte les informations relatives à son quartier, telles que dégradations, incivilités, propreté ou embellissement des lieux, stationnement ou circulation qu'il transmettra à la mairie, il recevra du ou des élus(es) concerné(e)s la réponse à diffuser aux intéressés de son quartier.

Il ne se substitue ni aux forces de l'ordre, ni aux élu(e)s ou employé(e)s municipaux, ni aux médiateurs pour des litiges de voisinage ou familiaux, ni aux médiateurs ou aux interlocuteurs pour des chiens ou animaux bruyants. Par contre, il ou elle est une interface entre les habitants et les élu(e)s pour faciliter le dialogue afin d'aider l'équipe municipale et les agents communaux à répondre au mieux aux attentes des Saint-Pierrois.

QUI EST MON RÉFÉRENT ?

Centre
Éric PANCHOT
spcentre.referent@gmail.com

Gare-Keridenvel lotissement
Catherine LE QUELLEC
catherinevillage@yahoo.com

Keraude
Marie-Alice LEBARON
keraude.referent@orange.fr

Kerboulevin
Valérie LUCAS
valerie.lucas@saintpierrequiberon.fr

Kerbourgnec
Nadine GARDAHAUT
nadine.gardahaut@wanadoo.fr

Kergroix
Yvonnick EHANNO
kergroix.referent@gmail.com

Kervihan
Marie-Catherine PUGET
contact@mariecatherinepuget.com

Kerhostin
Michel FORTUNE
kerhostin.referent@gmail.com

Le Roch
Tiphaine BRÉTIGNIÈRE
leroch.referent@gmail.com

Penthièvre
Anna LE LAMER
le_lamer.anna@bbox.fr

Portivy
Virginie UHEL-LEBARON
portivyreferentvillage@gmail.com

Le Rohu
Joël GOUARIN
rohu.referent@gmail.com

Plus d'info

Retrouvez la liste de vos référents et les cartes des secteurs sur le site de la mairie : rubrique « Votre mairie », onglet « Référents de village » .

MUTUELLE COMMUNALE

Nouveau partenariat

Dans le cadre d'un partenariat signé en avril 2021 avec AXA assurances, l'offre de mutuelles communales s'est enrichie d'une troisième offre à destination des Saint-Pierrois ayant une résidence principale sur Saint-Pierre Quiberon.

En raison de la pandémie Covid et de ses restrictions, aucune réunion d'information n'a pu être faite sur la commune. Par conséquent, des permanences sont assurées le jeudi matin dans le hall du Centre Culturel jusqu'aux vacances de février.

Les coordonnées de contact sont disponibles à la mairie, bureau du CCAS.

ccas@saintpierrequiberon.fr

02.97.30.92.00

CCAS

Aide financière aux familles pour la restauration scolaire

L'inflation de 2,6 % étant importante cette année, nous avons été contraints d'augmenter de 2 % le prix du repas de la restauration scolaire.

Conscients que cette augmentation risque de pénaliser certaines familles de la commune, nous avons souhaité apporter une aide financière aux foyers les plus modestes en sollicitant le centre communal d'action sociale (CCAS), et ce, dès le 1er janvier 2022. Ainsi, ce dernier a entériné, lors du dernier conseil d'administration du 9 décembre, deux décisions fortes :

- une aide de 30 % sur la facture de restauration scolaire pour les foyers dont le quotient familial est inférieur à 600 euros ;
- une aide de 15% sur la facture de restauration scolaire pour les foyers dont le quotient familial est compris entre 601 et 900 euros.

Cette aide de 4 000 euros concernera environ 30 % des enfants déjeunant au restaurant municipal.

VIE ÉCONOMIQUE

NOUVEAUX ACTEURS ÉCONOMIQUES

Le tissu économique de la commune se dynamise avec l'ouverture de nouveaux commerces. Ces nouveaux acteurs de l'économie locale renforcent l'attractivité du territoire en offrant de nouvelles prestations de qualité.

VAGUES ET VINS LA CAVE

Vins, champagnes, bières et spiritueux

Passionné de montagne et de vins, c'est sur Chamonix que mon épouse et moi décidons de développer à la fois l'activité de guide de haute montagne et celle de caviste. En complément, je prends pendant plusieurs années la direction des ventes des champagnes Laurent-Perrier. Nos deux grands enfants surfeurs émérites, vont nous encourager à revenir sur la Presqu'Île, terre de nos aïeux.

Il nous est apparu évident de refaire un copier-coller de notre ancien établissement, travaillant les différentes régions vinicoles françaises, en proposant à nos clients sur 60 m² un mixte entre grandes maisons et petits vignerons permettant ainsi un choix important dans une large gamme de prix, le tout dans la bonne humeur et la convivialité.

Vins, champagnes, bières et spiritueux mais également paniers gourmands à composer selon vos goûts pour les fêtes de fin d'année.
Nous prenons le temps et le soin de sélectionner chacun de nos partenaires, privilégiant toujours le côté gustatif et les cultures raisonnées plutôt que le côté mode ou marketing.

C'est pour cette raison que le bio et les vins nature sont très peu présents, sauf si nous estimons que le rapport qualité prix est bel et bien présent .

Nous avons développé plusieurs partenariats avec des restaurants de la région pour l'élaboration de leur carte des vins.
Notre cave sera ouverte à l'année, notre souhait étant de contribuer pleinement à la vie du bourg et de nous investir dans ce sens.

Téléphone : 06 30 82 61 93
Mail : vaguesetvins@gmail.com
Adresse : 17 rue du Docteur Le Gall

PHARMACIE DE LA BAIE

Proximité et bienveillance

Depuis le mois d'octobre 2021, Justine Réto est la nouvelle titulaire de la Pharmacie de la Baie.
Enfant de la Presqu'île, ses études la conduisent à l'université de Nantes où elle obtient un Doctorat en pharmacie puis à Paris où elle intègre la prestigieuse école de commerce ESSEC. Son master en marketing et management en poche, elle rejoint la célèbre maison Guerlain en qualité de chef de produit au pôle marketing et développement international.

Aujourd'hui, Justine Réto, entourée d'une équipe dynamique de 6 personnes, oriente plus que jamais la prise en charge des patients de façon individualisée et bienveillante avec des conseils personnalisés et des services de proximité.
Enfin, la Pharmacie de la Baie, c'est aussi des gammes de cosmétiques engagées, zéro déchet, BIO, naturelles et made in France.

Article validé par le conseil régional de l'ordre des pharmaciens de Bretagne

Téléphone : 02 97 30 98 12
Facebook : Pharmaciedelabaie56
Instagram : Pharmaciedelabaie56
Adresse : 101 rue du Général De Gaulle

crédit photo @Canailles

CANAILLES

Anciennement appelé « Ty Breiz-Izel », « La Ferme Bretonne » ou encore « La Misaine », votre nouveau bar-restaurant du centre-ville s'appelle « Canailles ». Nous avons ouvert le 10 juin dernier sous le soleil avec un jardin rempli de voisins et d'amoureux de la cuisine fait-maison.

Nous vous accueillons presque toute l'année (de février à début décembre) dans notre jardin fleuri ou dans notre intérieur convivial et chaleureux. Une partie de pétanque, un verre entre amis, un déjeuner familial... vous serez naturellement accueillis avec le sourire et dans un joli esprit de famille. En effet, c'est bien cet esprit familial qui unit Alexandre, Anaïs, Maxime et Pierre... et même toute l'équipe.

Côté cuisine, l'équipe Canailles prend plaisir à vous concocter des plats de saison valorisant les produits locaux de la terre et de la mer. Poulpe braisé, poulet rôti, tataki de bœuf, lieu jaune, légumes de saison, frites maison... Notre carte est pleine de saveurs. Pour les grandes comme pour les petites canailles ! De plus, nous aimons vous apporter les plats au milieu de la table afin de les partager. Votre repas rime donc avec convivialité et partage !

Votre nouvelle adresse est un vrai lieu de vie, décoré avec goût. Anaïs s'est fait un plaisir à chiner votre mobilier : table en bois, chaises de bistrot, meubles, assiettes dépareillées... qui vous rappelleront de bons souvenirs. Notre cadre est donc reposant et ressourçant. Certains clients disent même que « le temps s'arrête » chez nous.
En plus de vous accueillir pour vous restaurer ou boire un verre, Canailles est le lieu idéal pour des concerts, vernissages, anniversaires, mariages... Nous avons pris plaisir à les organiser et nous avons hâte de vous recevoir à nouveau également pour ces beaux événements.

Téléphone : 09 86 34 93 40
Site internet : www.canailles-guinguette.com
Facebook : Canailles
Adresse : 2 Rue du Manoir

JUSTE

Juste - Caviste Engagé, c'est votre cave à vin saisonnière tenue par Pierre et Pierrick, ouverte chaque année du mois de mai jusqu'aux vacances de la Toussaint.

Vous y trouverez des vins bio, biodynamiques et naturels ainsi que des spiritueux français, bières bretonnes, jus et autres produits locaux. L'ensemble des vignerons et producteurs avec qui ils travaillent ont été rencontrés lors d'un tour de France des vignobles.

Caviste Engagé ?

Chez Juste, ils se sont donné 3 missions.
Préserver l'Environnement, « Nous nous engageons au quotidien dans une démarche proactive. Nos partenaires, nos sous-traitants, l'énergie utilisée... Tout est pensé pour que notre impact sur la Planète soit le plus faible possible ». Informer les consommateurs « en leur apportant davantage de transparence sur ce qu'il y a réellement dans leur verre » et enfin valoriser les vignerons, « Mettre en avant le travail et l'engagement de ces vigneronnes et vignerons qui chaque jour se battent pour changer les choses ».

crédit photo @Cave Juste

En plus de la cave à vin, ils vous donnent rendez-vous chaque après-midi ainsi que le jour du marché sur leur terrasse pour boire un petit verre en famille ou entre amis. « Apportez-vos huîtres. On s'occupe du reste ! »

D'ici là, vous pouvez les retrouver sur leur site internet et vous faire livrer vos bouteilles préférées directement chez vous !

Site internet : www.cavejuste.fr
Adresse : 2 Place de la Marne

Festival Presqu'île Breizh

3 jours de fête au rythme de la culture musicale bretonne.

La 6e édition du festival Presqu'île Breizh a animé les rues de la presqu'Île fin octobre.
800 artistes, musiciens et danseurs ont joué et fait danser un public enthousiaste sur tout le territoire.
Plus de 10 000 personnes ont été comptabilisées lors de la grande parade de Quiberon.
6 groupes, soit plus de 150 artistes, ont assuré des prestations de très grande qualité à Saint-Pierre Quiberon.
Le fest-noz du vendredi soir à Portivy, animé par le duo TIFAGA et le couple Eliaz Le Bot et Morgan Cosquer (champions de Bretagne des jeunes sonneurs) a réuni environ
1 200 spectateurs qui ont également pu admirer le feu d'artifice d'ouverture.

Le Festival Presqu'Île Breizh c'est aussi un an de préparation pour les six membres du Comité d'organisation accompagnés par une équipe de bénévoles aussi réduite que dévouée. Et environ 200 autres bénévoles qui offrent de leur temps et de leur énergie lors du week-end des festivités .
L'édition 2022 est d'ores et déjà en cours de préparation.

crédit photo @Stéphane BERTHON

crédit photo @Stéphane BERTHON

Les coups de cœur de la médiathèque

Une soupe à la grenade

Marsha Mehran | Édition Philippe Picquier

Roman traduit de l'anglais par Santiago Artozqui

Un autre voyage touchant et gourmand : un vrai régal !
Trois jeunes sœurs ayant fui l'Iran au moment de la révolution trouvent refuge dans un petit village d'Irlande pluvieux et replié sur lui-même. Elles y ouvrent le Babylon Café et bientôt les effluves ensorcelants de la cardamome et de la nigelle, des amandes grillées et du miel chaud bouleversent la tranquillité de Ballinacroagh. Les habitants ne les accueillent pas à bras ouverts, loin s'en faut. Mais la cuisine persane des trois sœurs, délicate et parfumée, fait germer d'étranges graines chez ceux qui la goûtent.

Les délicieux rouleaux de dolmas à l'aneth et les baklavas fondant sur la langue, arrosés d'un thé doré infusant dans son samovar en cuivre, font fleurir leurs rêves et leur donnent envie de transformer leur vie.

Marsha Mehran s'est inspirée de sa propre histoire familiale pour composer ce roman chaleureux et sensuel où la cuisine joue le plus beau rôle.
S'y mêlent le garm et le sard, le chaud et le froid, tristesse et gaieté, en une alchimie à l'arôme envoûtant d'eau de rose et de cannelle.

Et pour que chacun puisse expérimenter la magie de la cuisine persane, une recette accompagne chaque chapitre du livre.

Milwaukee blues

Louis Philippe Dalembert | Édition Sabine Wespieser

«I can't breathe».
Insupportable
«I can't breathe».
Louis-Philippe Dalembert transpose l'histoire de George Floyd de Minneapolis à Milwaukee (Wisconsin) avec un double fictionnel Emmett.

Le prénom n'a pas été choisi au hasard et renvoie à celui d'un adolescent du Mississippi, Emmett Till, enlevé, battu, assassiné pour avoir osé parler à une femme blanche. C'était en 1955.
« Emmett », en hébreu, c'est la « vérité ». Et on sent à quel point l'auteur veut transmettre, à travers cette tragédie implacable, une vérité quasi universelle sur la condition afro-américaine aux États-Unis. Le matériau est périlleux à manier car l'émotion ressentie lors de l'assassinat de George Floyd est encore intacte et peut vite engluer la lecture.

Louis-Philippe Dalembert trouve l'équilibre parfait. Pour composer le portrait sensible d'un homme, il construit un roman choral dans lequel s'expriment à tour de rôle des personnages qui ont croisé Emmett, à la première personne : l'épicier qui a appelé la police contre Emmett, hanté par la culpabilité ; son institutrice blanche, pleine de tendresse et d'idéaux ; ces deux amis d'enfance, fidèles et attachants ; le coach sportif qui l'accueille comme un fils à un moment où le football américain aurait pu le sauver ; l'ex-fiancée blanche qui l'a tant aimé ; la mère de sa dernière fille...

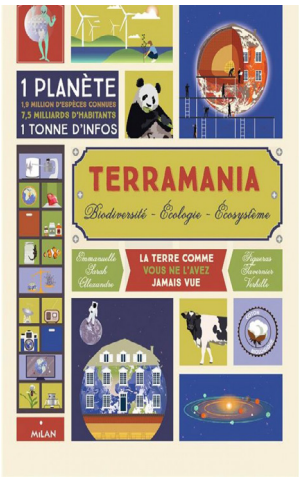

Terramania biodiversité, écologie, écosystèmes : la terre comme vous ne l'avez jamais vue

Emmanuelle Figueras, Alexandre Verthille, Sarah Tavernier | Édition Milan

Très beau livre sur la biodiversité, l'écologie, les écosystèmes :
comprendre la terre et ses enjeux .

Un documentaire jeunesse tout en infographies et haut en couleur pour faire le point sur notre planète et la galaxie.

Imaginons que notre planète soit une maison, notre maison.
On pourrait comparer sa formation à un chantier de construction, les continents à des pièces à vivre, ses habitants à des locataires...

Et l'on comprendrait vite que sur la Terre, tous les éléments sont en équilibre.

Heureusement des solutions existent pour protéger notre belle planète !

Vous le trouverez dans le rayon jeunesse en écologie.

CHATS ERRANTS

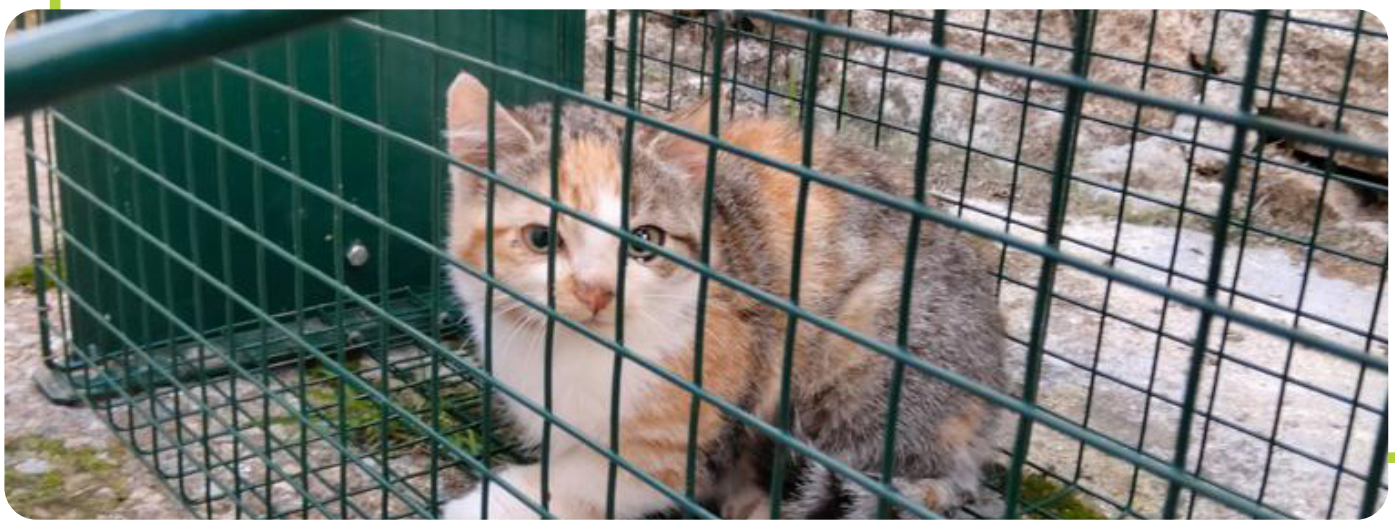

Stérilisons et identifions nos chats !

Chaque année, nous faisons le triste constat d'un nombre toujours plus important de chats ou chatons abandonnés sur notre territoire.

Cette situation n'est, aujourd'hui, plus acceptable. Nous espérons que cet article permettra à chacun de prendre conscience de la situation et d'adopter les bonnes pratiques.

Pourquoi la multiplication des chats errants pose un problème sanitaire et citoyen ?

- les chats « errants » provoquent des nuisances sonores (bagarres, miaulements) et olfactives (marquages urinaires malodorants, bagarres nocturnes, bruits et miaulements intempestifs, destructions de poubelles...). Ils participent également à l'appauvrissement de la biodiversité notamment pour les oiseaux s'ils sont trop nombreux sur un même secteur ;
- ils représentent un risque sanitaire pour les autres animaux domestiques. Compte tenu de leur condition d'animaux errants, ils ne bénéficient la plupart du temps d'aucun suivi sanitaire ;
- enfin, les chats se multiplient très rapidement ! En 4 ans, un couple peut donner naissance à plus de 20 000 chatons !

Quelle solution apporter à cette problématique ?

La stérilisation est aujourd'hui la seule solution efficace pour maîtriser les populations de chats face à l'euthanasie ou le déplacement des colonies de chats qui ne résolvent pas la pullulation. D'une part, la stérilisation stabilise automatiquement la population féline qui continue à jouer son rôle de filtre contre les rats, souris, etc. D'autre part, elle enraye le problème des odeurs d'urine et des miaulements des femelles en période de fécondité.

La stérilisation est, par ailleurs, un outil de lutte et de prévention contre les abandons et les atteintes au bien-être animal. Le chat est un animal domestique : il ne peut être livré à lui-même sans risque pour sa santé et pour la collectivité.
Trop souvent, une portée non désirée est à l'origine de l'abandon de la chatte et/ou des chatons, qui peuvent mourir faute de soins, d'alimentation ou grandir dans de mauvaises conditions. Chaque année, les refuges recueillent des milliers de chatons qu'ils tentent de sauver et de placer à l'adoption. Stériliser son chat, c'est participer à rompre ce cycle de l'abandon des animaux.

À partir de quel âge peut-on stériliser un chat ?

L'opération réalisée par un vétérinaire peut être effectuée à partir de l'âge de huit semaines sans plus d'effets secondaires que lorsqu'elle est effectuée après six mois.

Quels sont les avantages de la stérilisation pour nos chats domestiques ?

- la stérilisation permet d'éviter pour le propriétaire l'effet « portée surprise », source trop fréquente d'abandon. Effectuée avant la puberté (quatrième mois), elle pourrait également permettre une meilleure prévention de la prise de poids ;
- pour les femelles, l'absence de stérilisation est corrélée à un risque élevé de tumeur mammaire entraînant généralement la mort de l'animal ;
- une meilleure relation entre le chat et sa famille : un chat non stérilisé développe rapidement un comportement qui génère des désagréments pour son propriétaire et l'entourage : marquage urinaire, miaulements importants, entre autres ;
- une diminution de la chasse par le chat : la petite faune sauvage est mieux préservée. Un chat non stérilisé a tendance à s'éloigner davantage du domicile de son propriétaire, il chasse plus, et de fait, est confronté à un risque plus élevé d'accident.

Quel est le rôle du maire concernant les chats errants?

Les animaux errants, chiens comme chats, relèvent de la responsabilité des maires. Ceux-ci peuvent procéder à la capture de chats non identifiés sur leur commune, c'est-à-dire des animaux qui ne sont ni tatoués, ni pucés et dont on ne peut connaître l'identité du propriétaire.

Ces chats peuvent être stérilisés et replacés dans leur zone d'habitat à la demande des maires afin de réduire significativement le risque de recolonisation de la commune par de nouveaux chats errants.

L'Article L211-27 du code rural et de la pêche maritime modifié par l'ordonnance n°2010-18 du 7 janvier 2010 - art. 3 précise :
« le maire peut, par arrêté, à son initiative ou à la demande d'une association de protection des animaux, faire procéder à la capture de chats non identifiés, sans propriétaire ou sans détenteur, vivant en groupe dans des lieux publics de la commune, afin de faire procéder à leur stérilisation et à leur identification conformément à l'article L. 212-10. Cette identification doit être réalisée au nom de la commune ou de ladite association.

La gestion, le suivi sanitaire et les conditions de la garde au sens de l'article L. 211-11 de ces populations sont placés sous la responsabilité du représentant de la commune et de l'association de protection des animaux mentionnée à l'alinéa précédent. »

Quels acteurs sur notre territoire ?
L'association L'école du chat de Quiberon vient en aide à nos amis félins depuis juin 2000 sur l'ensemble de la presqu'île.
Ne ménageant pas leurs efforts pour capturer, soigner, vacciner, stériliser, identifier de nombreux chats abandonnés, ils ont pour la seule année 2021 pris en charge 160 chats (certains blessés ou décédés sur la voie publique) et en ont fait adopter 115 !

Afin de les accompagner dans leur action et limiter la prolifération de chats errants, la commune de Saint-Pierre Quiberon s'est dotée d'une cage de trappage et d'un lecteur de puces afin d'être réactive lors d'un signalement d'animal errant.
Les chats capturés sur notre territoire sont identifiés au nom de la commune pour ceux qui sont remis en liberté sur le site de leur capture ou identifiés au nom de l'association pour être ensuite adoptés. Les frais sont pris en charge par la collectivité. Dans ce cadre nous avons signé une convention de partenariat avec la clinique vétérinaire de la Presqu'île ainsi qu'avec la Fondation 30 millions d'Amis qui nous rembourse 50% des frais de stérilisation et d'identification.

COUPLE DE CHATS
GESTATION 52 - 56 JOURS

1re année
12 chats

2e année
144 chats

3e année
1 728 chats

4e année
20 736 chats

crédit photo @SPA Lyon - brignais

Mais ce travail de prévention et de protection animale ne peut qu'être collectif avec l'aide de chacune et chacun d'entre vous. Ne laissons pas les associations de protection animale seules dans ce combat.
Nous comptons donc sur la vigilance et le sens des responsabilités de nos citoyens pour stériliser et identifier leurs animaux domestiques.

Si vous constatez la présence d'un animal blessé ou errant sur la voie publique (domestique ou sauvage d'ailleurs), vous pouvez contacter l'accueil de la mairie pour une prise en charge rapide et adaptée.

Merci pour votre aide !

JUSQU'À 750 EUROS D'AMENDE

Il est obligatoire d'identifier son animal de compagnie.

Chiens, chats, mais aussi furets : tous ces animaux de compagnie doivent être identifiés, c'est-à-dire enregistrés dans le fichier national d'identification des carnivores domestiques en France. L'identification peut être réalisée soit par un tatouage de lettres et de chiffres sur la peau de la face interne du pavillon de l'oreille ou à l'intérieur de la cuisse, soit par une puce électronique injectée sous la peau. Le code, composé de 15 chiffres, pourra être lu grâce à un lecteur spécial et permettra l'identification de l'animal.
Pour les chiens, l'identification doit être effectuée avant l'âge de 4 mois, pour les chats, l'identification doit être effectuée avant l'âge de 7 mois. Cette obligation est valable pour tous les spécimens nés après le 1er janvier 2012.

Tout animal cédé ou acheté doit par ailleurs avoir été identifié au préalable pour assurer sa traçabilité. Désormais, depuis janvier 2021, les propriétaires de chats non identifiés encourent jusqu'à 750 euros d'amende.

Enfin, en cas de perte de l'animal, cela facilitera le travail de la commune, du vétérinaire ou de l'association pour retrouver son propriétaire.

CIMETIÈRE

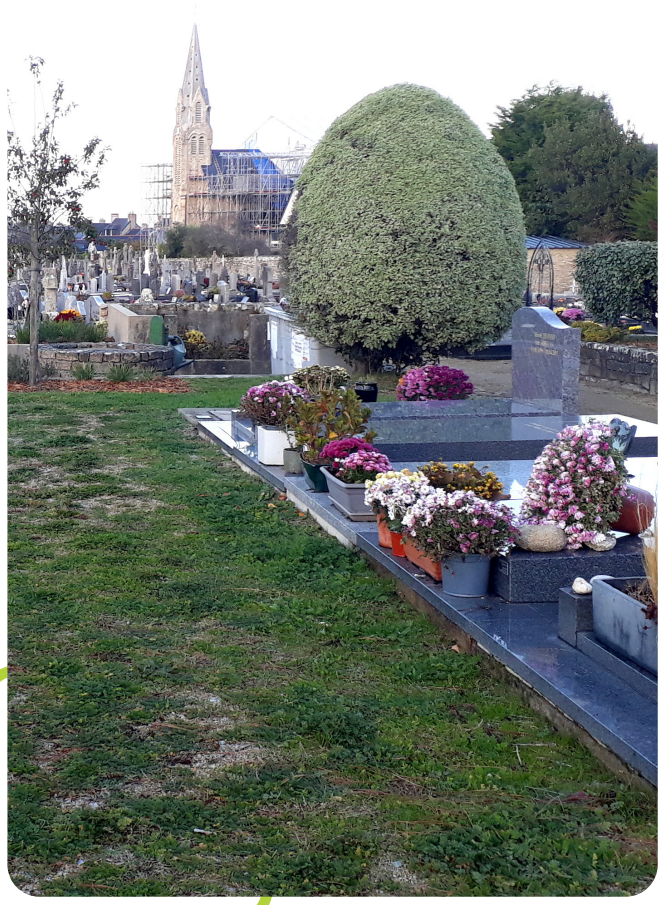

Objectif : 0 phyto

Des travaux d'engazonnement sont en cours dans le cimetière de la commune afin de proscrire l'utilisation de produits phytosanitaires tout en embellissant le site.

En raison du risque de pollution des nappes phréatiques, de l'impact sur la faune et sur la santé des usagers la commune n'utilise plus de produits chimiques pour le désherbage du cimetière depuis 2 ans. Le service des espaces verts entretient donc le site manuellement, tâche fastidieuse et chronophage.

Cette nouvelle gestion paysagère impliquant une végétalisation contrôlée permettra :

- d'éviter la pousse des adventices ;
- de faciliter l'entretien des allées et des inter-tombes ;
- de réduire les îlots de chaleur et de contribuer à la préservation de la biodiversité ;
- d'embellir le cimetière en verdissant cet espace de recueillement.

Cette technique alternative au désherbage répond également aux contraintes liées à la loi Labbé interdisant l'utilisation des produits phytosanitaires dès juillet 2022.

Une première phase des travaux concernera la partie haute du cimetière et un 1/3 de la partie basse. Les inter-tombes seront bordées de plantes vivaces, cimentées ou comblées de galets. L'allée centrale restera, pour le moment, en l'état.
Une seconde phase d'engazonnement et d'embellissement sera réalisée en 2022.

LIZEAU

Restauration du patrimoine naturel

Le Conservatoire du littoral est propriétaire d'une parcelle coté Baie à l'angle de la route départementale et de l'impasse du Lizeau.

Faisant suite à la tempête Alex, des travaux d'urgence avaient été menés en novembre 2020 afin d'abattre des arbres dont l'état sanitaire était inquiétant et de se prémunir de chute de branches sur la ligne électrique de l'impasse.
Les travaux effectués courant octobre ont pour objectif de restaurer le caractère naturel et historique de la parcelle en visant l'implantation d'une prairie humide puis d'une mégaphorbiaie (végétation haute de zone humide).

Une dernière phase de travaux est prévue prochainement pour abattre 5 peupliers, arracher les pieds d'invasives et évacuer des grumes.

En France métropolitaine, les zones humides sont en fort déclin depuis le début du 20ème siècle, alors que ces espaces naturels ont une fonction essentielle contre les pollutions par épuration naturelle des eaux et pour la régulation des flux d'eau.

Elles figurent également parmi les écosystèmes les plus riches et représentent un intérêt écologique indéniable pour la préservation de la biodiversité. De nombreuses espèces d'oiseaux, de plantes et d'insectes remarquables et menacées en dépendent pour leurs habitats, leurs reproductions et leurs nourritures.

Les travaux ont eu un impact paysager puisqu'il s'agit de juguler la progression exponentielle de feuillus non désirés (Peupliers Blancs envahissants, Érables Sycomore, Saules Osier, etc) et d'éradiquer les espèces invasives telles que l'herbe de la Pampa. Le caractère boisé de la zone a été en revanche conservé puisque des parcelles privées connexes sont peuplées de saules de haute taille. Le secteur a donc été en partie conservé mais « purgé » des ligneux non-désirables (Peupliers Blancs et Érables Sycomore).

C'est grâce à la multiplicité des différents types d'habitats que naît la richesse et la diversité biologique d'un territoire.
La restauration de la zone humide du Lizeau s'inscrit dans la volonté de la commune de préserver son patrimoine naturel.

La mer monte !

Le territoire est de plus en plus exposé aux risques littoraux. En cause, les effets du dérèglement climatique mondial.

La municipalité de Saint-Pierre Quiberon, en lien avec l'observatoire Citoyen du littoral morbihannais et l'Université Bretagne Sud (UBS), a mis en place un dispositif participatif pour suivre l'évolution du littoral : le CoastSnap.
Le principe est simple : prendre une photo de la plage en suivant les indications et la transmettre en précisant la date et l'heure de la prise.
Les clichés récoltés seront compilés et comparés en vue d'analyser et de comprendre les mécanismes de l'érosion du trait de côte et l'évolution de la dune. Les résultats permettront d'améliorer la gestion des sites.

Le dispositif CoastSnap de la commune se trouve sur la plage de Penthièvre, côté Baie, à gauche de la sortie du parking.

Financement :
La Communauté de communes Auray Quiberon Terre Atlantique, compétente en termes de prévention des inondations (GEMAPI), prend en charge les frais de prestation de l'UBS (analyse des données, déplacements) et de sciences participatives pour un montant de 5000 euros.
La commune, quant à elle, a fait réaliser et installer le dispositif CoastSnap.
Une égale répartition des frais sera prévue pour les années suivantes entre la commune et la communauté de communes. Une nouvelle convention sera donc signée l'année prochaine.

CoastSnap
community beach monitoring
Morbihan

L'application CoastSnap est disponible sur Androïd et iOS.
N'hésitez pas à la télécharger et à vous créer un compte !

#coastsnapmorbihan

coastsnapmorbihan

observatoire-littoral-morbihan.fr/coastsnap-morbihan

URBANISME

Dématérialisation des autorisations d'urbanisme

Vous avez un projet de construction, d'extension, de modification d'une façade de bâtiment...? Depuis mai 2021 vous pouvez effectuer vos demandes d'autorisation d'urbanisme en ligne via un portail numérique.

Ce dispositif de dématérialisation est ouvert aux particuliers, entreprises, professionnels de l'urbanisme : notaires, géomètres, architectes, maîtres d'œuvre... Les demandes se font en ligne sur le « Portail Urbanisme » dédié et accessible depuis le site internet de la commune.

Ce dispositif, déjà ouvert aux demandes de Certificat d'Urbanisme simple (CUa) ou opérationnel (CUb), aux Déclarations Préalables (DP), Déclarations Préalables pour une maison individuelle ou ses annexes (DPMI) et aux Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA), est étendu depuis mi-novembre 2021 aux demandes de permis (Permis de Construire, Permis de Démolir et Permis d'Aménager).

Ce sont ainsi 100 % des démarches d'autorisation d'urbanisme qui sont réalisables en ligne.

Si vous le souhaitez, vous n'avez donc plus à vous déplacer en mairie pour déposer votre dossier !

Un espace sécurisé pour transmettre ses demandes d'autorisations.

Chaque demandeur y dispose d'un espace personnel et sécurisé de suivi de ses dossiers.

Le Portail de l'Urbanisme permet :

- de consulter le zonage et les règles du Plan Local d'Urbanisme (PLU) ;
- de formuler une demande d'autorisation et de renseigner en ligne le formulaire CERFA correspondant ;
- de joindre toutes les pièces justificatives ;
- de suivre ses demandes, de les compléter (éléments manquants), de les archiver...

Chaque envoi génère un accusé de réception et une mise à jour de l'évolution du dossier.

Des avantages concrets pour les usagers

Si le demandeur peut ainsi déposer son dossier sans se déplacer, il n'a surtout plus à faire le dépôt en version papier ni à photocopier le dossier en plusieurs exemplaires. Autre avantage : il peut suivre l'instruction en temps réel.

Portail de l'urbanisme

www.saintpierrequiberon.fr
Onglet « Vivre à Saint-Pierre » / Rubrique « Démarches d'urbanisme »

1 PORTAIL, 3 RUBRIQUES, 22 COMMUNES

Trois grandes rubriques composent le portail de l'urbanisme accessible depuis le site internet de la commune.

S'informer

Accéder à l'intégralité du document d'urbanisme dont le règlement écrit et graphique via le géoportail national de l'urbanisme

+

Formuler ou déposer une demande d'urbanisme numérique

Certificat d'urbanisme informatif (CUa) ou opérationnel (CUb) / Déclaration préalable (DP) / Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA) / Déclaration de Cession de Baux Commerciaux (DCC)
Permis de Construire (PC) / Permis de Démolir (PD) / Permis d'Aménager (PA)

+

Suivre les demandes d'urbanisme

Retrouver l'ensemble des dossiers déposés ou en cours de préparation, suivre leur avancement et consulter les courriers et décisions transmis par l'administration (également envoyé à l'adresse électronique du demandeur)

EXPOSITION

Du 8 au 29 janvier
ERRANCES.
HAÏKUS PHOTOGRAPHIQUES
Florence Robineau

Médiathèque de Saint-Pierre Quiberon.
Entrée libre

MÉDIATHÈQUE

Tous les 1er et 3ème mercredis du mois de 10h30 à 11h15.
LECTURE POUR LES ENFANTS DE 3 À 7 ANS

Des petites histoires pour de grandes aventures.

Contact : 02 97 30 95 79

Tous les mardis de 10h à 12h
LES RENDEZ-VOUS NUMÉRIQUES

Assistance autour des outils numériques :

· naviguer sur le web ;
· envoyer un mail ;
· faire un appel vidéo avec vos proches ;
· assurer votre sécurité en ligne ;
· prendre un rendez-vous ;
· conserver votre Pass Sanitaire.

Apportez votre ordinateur, tablette ou smartphone. Si nécessaire des ordinateurs ou des tablettes peuvent être mis à disposition.

Contact : Aelita Le Rolland, le mardi au 02 97 30 95 79

RECENSEMENT

Du 20 janvier au 19 février
LE DÉBUT DE L'ANNÉE 2022 VERRA UN NOUVEAU RECENSEMENT S'EFFECTUER.

Des agents délégués par la commune passeront chez chacun d'entre vous.
Nous vous remercions de leur réserver un bon accueil afin qu'ils puissent effectuer cette tâche essentielle et indispensable pour le suivi des statistiques de la population locale et nationale.

Sur internet c'est encore plus simple !
Des codes vous seront transmis par le CCAS de la mairie si vous préférez vous recenser directement en ligne. Vos données sont protégées, elles restent confidentielles.

Le recensement est gratuit, ne répondez pas aux sites qui vous réclament de l'argent.

le-recensement-et-moi.fr

ÉLECTIONS

10 et 24 avril
PRÉSIDENTIELLES
12 et 19 juin
LÉGISLATIVES

Pour que votre inscription sur la liste électorale soit effective pour le scrutin, le formulaire de demande d'inscription et les pièces justificatives doivent impérativement être parvenus en mairie au plus tard le 6ème vendredi précédent le scrutin.

GUICHET VIRTUEL

Retrouvez sur le site internet de la Mairie, tous les renseignements nécessaires pour mener à bien les démarches de votre vie quotidienne.

- Sur la page d'accueil, depuis la rubrique « Accès rapide » : cliquez sur l'icone « Droits et démarches ».
Ou depuis l'onglet « Votre Mairie », rubrique « Guide des droits et démarches ».

JO LE BOURGÈS

Un homme de la Presqu'Île

Homme du pays, homme de la mer, homme d'honneur, Jo Le Bourgès se distingue par un parcours unique et un altruisme sans limite, dédiant sa vie au service de la communauté.

Né en 1931, dans la modeste et rurale Bretagne d'avant-guerre, le destin de Jo Le Bourgès semblait déjà tracé. Comme la plupart des enfants de la Presqu'île, il embrasserait le rude métier de marin pêcheur.

À 15 ans, Jo devient en effet mousse sur un thonier et enchaîne les campagnes de pêche du Golfe de Gascogne à Groix.
Mais le jeune adolescent rêve d'évasion et d'engagement à l'image de la défunte figure paternelle partie rejoindre les Forces françaises libres durant la Deuxième Guerre mondiale.

En 1948, le recrutement des armées lui offrira cette opportunité. Il rejoindra l'École d'application de Saint-Mandrier à Toulon où il suivra pendant 2 ans une formation de mécanicien.
Il restera dans la Marine nationale durant 18 ans et écumera tous les océans de l'Indochine au Brésil. Son engagement pour son pays et la défense de ses valeurs est total.

En 1966, Jo prend sa retraite de la Marine nationale et rentre au pays. Il sera presque aussitôt nommé responsable technique de la base nautique de la Jeunesse et des Sports, l'actuelle Ecole Nationale de la Voile et des Sports Nautiques (ENVSN).
Il gère les formations en mer, les préparations du permis bateau, l'entretien de la flotte, la logistique et le bien-être des élèves. Une fois de plus, Jo Le Bourgès s'illustre par son dévouement absolu dans l'exercice de ses fonctions.

Parallèlement à ses activités au sein de l'ENVSN, Jo devient bénévole de la SNSM. Fidèle à lui-même, il s'investit avec bravoure et passion et ne compte pas ses heures pour aider et porter secours à son prochain.
En 1970, il assurera la vice-présidence de l'association avant d'en prendre la présidence en 1974. Et ce, jusqu'en 2001.

Amoureux de son territoire, Jo Le Bourgès s'est également consacré à la vie locale et municipale de la commune.

À la demande de Jean-Michel Kervadec, Jo se consacra en 1975 à la gestion de la toute nouvelle association « Loisirs et Culture ». Il en prendra la présidence en 1980, s'appliquant à valoriser la structure.
Polyvalent, il saura pallier le manque de moyens dont pouvait parfois souffrir l'association en s'improvisant producteur, metteur en scène, souffleur de théâtre et même DJ.

Comme toujours, il insuffle autour de lui un vent de dynamisme et de joie.

C'est encore au côté de Jean-Michel Kervadec, alors maire de Saint-Pierre Quiberon, que Jo Le Bourgès deviendra de 1989 à 1994 conseiller municipal. De 1994 à 2001, il embrassera les fonctions d'adjoint aux « Sports et à la Culture », puis d'adjoint à « l'Urbanisme ».

De ses mandats, nous nous souviendrons, entre autres, de la création du jeu de boules couvert, de la réhabilitation du port de Portivy, et de sa mobilisation sans limite autour du nettoyage des plages après le désastre écologique que fut le naufrage du pétrolier Érika.

Aujourd'hui âgé de 90 ans, Jo Le Bourgès continue d'œuvrer pour le bienfait de la communauté. Car c'est avec une grande générosité qu'il a cédé la totalité des revenus issus de la vente de sa biographie pour la réfection des orgues de l'église de la commune.

Bravo et merci, Monsieur Le Bourgès !

LOISIRS ET CULTURE

De nouvelles activités pour les actifs

L'Association Loisirs & Culture presqu'île Quiberon a fêté ses 50 ans en 2018.

Forte de près de 400 adhérents issus de toute la Presqu'île, l'association propose plus de 25 activités et des animations tout au long de l'année dans des locaux mis à disposition par la municipalité de Saint-Pierre Quiberon.

L'adhésion est de 20 € par an et par personne et le prix des ateliers est compris dans l'adhésion. Les animateurs sont pour la plupart des bénévoles.
Les animateurs sportifs diplômés sont rémunérés et leurs activités sont payantes.

Cette année, des animations sportives destinées plus particulièrement aux jeunes et aux actifs ont été programmées en soirée :
- mardi à 19 h : renforcement musculaire ;
- mardi à 19 h 45 : STEP.

Autre nouveauté : la création d'un atelier itinérant autour de la fabrication et de l'usage de votre compost (sur rendez-vous).

À noter, des places sont encore disponibles au cours de Gym le vendredi à 15 h et de Stretching à 16 h.

Quant aux amateurs de bridge, ils seront heureux de reprendre les tournois tous les mardis à 14 h.

Retrouvez l'association au Centre Culturel de Saint-Pierre Quiberon, juste à côté de la médiathèque, mardi 16h-18h et jeudi 10h-12h, et venez partagez vos idées et vos souhaits d'animations ponctuelles !

loisirsetculture56@gmail.com
www.loisirsetculture.fr
loisirsetculturepresquilequiberon

Services municipaux

Afin de renforcer la qualité du service public municipal, de nouveaux agents ont récemment été recrutés.

Stéphanie LE MAOÛT

Christian DRÉAN

Anne HAZEVIS

Christian DRÉAN est, depuis le mois de septembre, le nouveau responsable de notre restaurant scolaire. Déjà fort d'une expérience de plus 15 ans, il affirme son engagement en faveur d'une alimentation saine et responsable. Ses menus dépassent déjà largement les futurs seuils introduits par la loi Egalim : 50% des produits utilisés possèdent les labels AOP, AOC... et + de 20% des aliments sont issus de l'agriculture biologique ou issus des circuits courts.

Stéphanie LE MAOÛT a également rejoint notre collectivité à la rentrée et assure le secrétariat de nos services techniques. Elle a pour mission de centraliser les doléances des usagers concernant les problèmes de voirie, propreté, espaces verts... Elle assure également le lien entre les services techniques, les services de la mairie et les partenaires extérieurs (AQTA, les concessionnaires réseaux...).

Anne HAZEVIS assure l'accueil et le secrétariat de la mairie depuis fin novembre. Forte d'une expérience de plus 8 ans en qualité de gestionnaire administratif RH dans les domaines de l'hôtellerie, du spectacle et de l'évènementiel, elle aura le plaisir de vous renseigner, de vous informer sur vos droits et démarches auprès de la collectivité et d'orienter vos demandes auprès des bons interlocuteurs.

Le Conseil Municipal des Enfants (CME)

GESTES ÉCO-CITOYENS

Fort du succès de l'opération de ramassage de déchets organisée par la commission « Gestes éco-citoyens » cet été, le CME mettra régulièrement en place des sessions de nettoyage de plage à partir de la rentrée 2022.
Lors de la première édition, ce ne sont pas moins de 4,2 kg de déchets qui ont été collectés : plastiques, papiers, fils de pêche, boîtes de conserves, etc.

L'aspiration de ces nouvelles opérations est de fédérer la population, enfants et adultes, autour d'une cause commune et de la sensibiliser à la protection de l'environnement.

SPORT

Toujours en résonance avec l'actualité de la commune, les enfants du CME contribuent à faire vivre la passion du sport autour de la labellisation de la commune « Terre de Jeux 2024 ».

Les enfants ont travaillé, lors du dernier conseil municipal des enfants, à la programmation d'animations sur terre comme sur mer : judo, badminton, hand, voile, char à voile, surf...

Le programme définitif vous sera présenté prochainement !

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Le programme national « savoir rouler à vélo » piloté par le ministère des sports et à l'adresse des enfants du territoire de 6 à 11 ans, se poursuivra du 2 au 7 mai dans les écoles Keraude et Tabarly.

À cette occasion, la commission « Sécurité routière » du CME organisera le samedi 7 mai, une journée « Tous à vélo » à l'intention de tous les Saint-Pierrois, enfants comme adultes.
L'objectif est de mutualiser les équipements mis à disposition des écoles au profit de la population. Il est question de sensibiliser tous les publics aux conditions de sécurité de cette pratique sur la voie publique.

Plusieurs animations sont évoquées comme un atelier de réparation des cycles avec un professionnel, une balade pour découvrir les chemins et pistes cyclables de la presqu'île ou un atelier de marquage d'identification des vélos contre le vol et, pourquoi pas, un jeu de piste en famille... à vélo bien sûr !

POUR RÉCOMPENSER LES ENFANTS DE LEUR TRAVAIL, LA MUNICIPALITÉ A TENU À LEUR OFFRIR UNE SUPER JOURNÉE AU PARC ADRENALINE POUR FAIRE LE PLEIN D'ÉMOTIONS ET DE SENSATIONS FORTES.

Collège des Sages

LA RECHERCHE DE L'INTÉRÊT COMMUN COMME LEITMOTIV

Au cours de leurs premières réunions et après une période d'échanges où ils ont appris à se connaître, les membres du Collège des Sages se sont structurés autour de cinq thèmes de travail émanant de leurs discussions, d'où cinq commissions, chacune ayant son rapporteur :

- **Accompagnement social** :
Jean-Louis ROBERT

- **Culture et Patrimoine :**
Marie-Pierre MARIAGE

- **Environnement et Tourisme de masse** :
Laurence PERCHOT

- **Mobilités douces** :
Jean-Claude GILLARD

- **Sport** :
Jean-Serge ABRAMOWITZ

L'ensemble du groupe mène un travail de réflexion et de recherche tout en conservant une autonomie au sein de chaque commission ainsi que dans la relation avec les élus, les structures associatives et les habitants de Saint-Pierre.

Le travail de synthèse lors de la rédaction des différents comptes-rendus ainsi que la tenue de la Mémoire du Collège des Sages sont assurés par les secrétaires :

- Françoise LIVORY et Marie-Pierre MARIAGE.
- Serge GENDRY et Christine QUER ont été élus PORTE-PAROLES (nom choisi par le groupe) lors de la réunion du Collège le 3 novembre dernier.

Ils assureront la liaison avec les élus, faciliteront l'organisation du travail et les échanges entre les différentes commissions. Ils seront les garants du respect de chacun ainsi que du règlement intérieur.

En toutes circonstances, ils devront rechercher l'intérêt commun, toutes générations confondues et non pas celui des seuls intérêts particuliers.

Lors de l'assemblée plénière qui a eu lieu le 15 décembre 2021, les deux PORTE-PAROLES ainsi que les premiers résultats des réflexions menées par les différentes commissions ont été présentés à Madame le MAIRE et Monsieur CHEVALIER (adjoint référent du Collège des Sages).

Le Collège des Sages va poursuivre de manière conviviale et dans la bonne humeur ses investigations en partenariat avec l'équipe municipale.

BRETON

BONNE ANNÉE

Bloavezh mat

Kala bloaz, c'est le jour de l'an, les calendes de l'année, on dit encore Kalanna, qui signifie aussi étrennes. C'est la saison des vœux, c'est la saison où l'on se rend dans la famille ou chez ses amis pour les présenter.

En Bretagne, il est de tradition de les présenter sous la forme d'un petit quatrain rimé, personnalisé si possible. On peut aussi enterrer l'année écoulée et les désagréments qu'elle a pu comporter.

Poent eo dit bloaz kozh milliget mont d'an toull ez peus meritet !
Vieille année maudite, il te faut aller dans le trou que tu as mérité !

Mais auparavant, et c'est une tradition bien vivante sur la presqu'île, on observera soigneusement la vieille semaine, ar sizhun kozh, du 26 au 31 décembre en notant le temps qu'il fait, chaque demi-journée indiquant la météo d'un mois de l'année à venir.

Pour vous présenter nos vœux, voici donc une version collectée sous forme de chanson dans le pays pagan (nord du Léon) :

Ur bloavezh mat a hetan deoc'h
Ti dilogod, kalon e peoc'h
Bara er forn, joa, levenez
Hag ar baradoz e fin ho puhez

Je vous souhaite une bonne année,
Une maison sans souris,
le cœur en paix
Du pain dans le four, de la joie, du bonheur
Et le paradis à la fin de votre vie

Mais, me direz-vous : bloaz ou bloavezh ? l'an ou l'année ?

Il s'agit de la distinction entre un instant dans le temps, « quel jour sommes nous ? » et un intervalle de temps, « ce fut une bonne journée ! » Si, en français, il en subsiste quelques traces, en breton, le système fonctionne pour toutes les unités de temps :

j'ai rendez-vous à deux heures (eur) / il va durer deux heures (eurvezh).

Ensemble pour Saint-Pierre

2021 : UNE ANNÉE EN DEMI-TEINTE...

L'arrivée d'une nouvelle équipe à la gestion de la commune suscite toujours des espoirs de changement. Depuis maintenant presque 18 mois, les Saint-Pierrois sont dans l'expectative de la réalisation des promesses de campagne.

Certes, la crise sanitaire a une grande part de responsabilité et la nouvelle équipe doit prendre ses marques, mais cela n'explique pas tout.

Chacun a pu constater la très forte augmentation de sa taxe foncière et pourtant, les travaux du cimetière prévus depuis 2 ans ne sont toujours pas engagés et nos routes sont toujours en très mauvais état, malgré le budget de 250.000 euros voté en début d'année !

En ce qui concerne la saison estivale, nous saluons le travail de propreté des agents de la commune pendant la saison touristique mais regrettons que les horaires d'ouverture « très restreints » de l'office de tourisme aient été cause de mécontentement et d'incompréhension de nos touristes.

Noël approche à grands pas, c'est le moment de tourner la page de 2021, une année en demi-teinte pour tous, et d'exprimer nos souhaits pour 2022.
Nous souhaitons que l'effort financier demandé à chacun à travers les impôts se traduise par des améliorations concrètes de notre cadre de vie (routes, parkings, ports, centre-ville).

Les Saint-Pierrois sont attachés à leur commune et son patrimoine, nous demandons que les projets structurants soient construits en concertation avec la population : à l'heure où nous rédigeons cet article, nous espérons que Madame le Maire répondra favorablement à leur demande de renoncer au projet architectural du Celtic, véritable catastrophe pour notre centre-ville.
Enfin, après ces mois de pandémie, nous avons grand besoin de retrouver du lien social, des occasions de convivialité et de rencontre avec les élus.
Vous pouvez compter sur nous pour œuvrer dans ce sens et apporter notre contribution à la vie de la commune, en insistant sur notre volonté de dialogue et de concertation.

Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année, qu'elles soient l'occasion de bons moments partagés en famille et entre amis.

Marine JOZAN,
Valérie LUCAS.

ensemblepoursp56@gmail.com

Saint-Pierre Quiberon avant tout

NOUS GARDONS LE CAP !

Dans le même état d'esprit depuis notre élection, nous souhaitons toujours, bien que minorité, contribuer aux décisions en étant force de proposition plutôt que d'être dans l'opposition systématique.

C'est ainsi que nous avons attiré l'attention de Madame le Maire et du Premier Adjoint sur le fonctionnement des commissions municipales.
Nous considérons, à l'exception de certaines, qu'elles ne se réunissent pas ou peu et qu'il y a peu d'échanges quand elles ont lieu. Nous sommes convaincus que, sur les dossiers tels que le Celtic ou de la future mairie, plus de concertation en amont aurait permis ou permettra d'aboutir à des résultats plus adaptés et plus consensuels.

Certes, le volume et la nature des dossiers à traiter ne rendent pas les choses faciles et les délais sont souvent courts, cependant nous sommes persuadés qu'il vaut mieux perdre un peu de temps en échangeant préalablement plutôt que d'en perdre beaucoup lors de la mise en œuvre d'un projet. L'expérience montre que, sur certains dossiers comme la problématique des éoliennes offshore, la discussion est possible, constructive, alors ne nous en privons pas !

Pour revenir sur le dossier du Celtic, effectivement, une structure d'accueil pour nos aînés dans le bourg, à proximité des commerces et des structures médicales correspond à un vrai besoin, mais elle doit s'intégrer parfaitement dans son futur environnement. Le projet tel qu'il est prévu actuellement ne va pas dans ce sens. Il y a bien sûr d'autres dossiers pour lesquels nous sommes en attente d'informations : la localisation de la future mairie, la sécurisation de certains axes routiers, les comités portuaires... Nous reviendrons vers vous dès que nous en aurons.

Nous nous félicitons d'avoir obtenu quelques garanties de Madame le Maire et du Premier Adjoint quant au fonctionnement des commissions car nous voulons faire encore mieux pour notre commune et ses habitants.

A l'aube de 2022, nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année.

Prenez soin de vous.

Florence BERTHO
Maxime LE PADELLEC

www.spqavanttout.webnode.fr

MAIRIE

70 rue du Docteur le Gall
56 510 Saint-Pierre Quiberon
02 97 30 92 00
Email : mairie@saintpierrequiberon.fr

Ouverture
Le matin du lundi au vendredi
de 8h15 à 12h
L'après-midi les lundis, mercredis, et jeudis
de 13h30 à 17h15
Le vendredi après-midi
13h30 à 16h30

CCAS
02 97 30 92 00
Email : ccas@saintpierrequiberon.fr

Ouverture
Les lundis
de 8h45 à 12h et 13h30 à 17h15
mardis, jeudis
8h45 à 12h
Le vendredi
de 8h45 à 12h et 13h30 à 16h30

URBANISME
02 97 30 92 00
Email : accueil@saintpierrequiberon.fr

Ouverture
sur rendez-vous uniquement
Les mardis et vendredis de 9h à 12h

VOS ÉLUES ET ÉLUS

MADAME LE MAIRE
STÉPHANIE DOYEN
sur rendez-vous au 02.97.30.92.00

M. GILLES MADEC
le mardi et le vendredi matin
sur rendez-vous au 02.97.30.92.00
Rendez-vous urbanisme :
fiche de RDV à télécharger
depuis le site internet de la Mairie,
rubrique « Vivre à Saint-Pierre /
onglet service urbanisme ».

MME RENÉE FRELAUT
le mardi matin
sur rendez-vous au 02.97.30.92.00

M. ÉRIC LELEUCH
le 3ème samedi du mois
de 10h à 11h30
sur rendez-vous au 02.97.30.92.00

MME SYLVIE FIGLAREK
le mercredi matin
sur rendez-vous au 02.97.30.92.00

M. PHILIPPE CHEVALIER
le mercredi matin
sur rendez-vous au 02.97.30.92.00

État Civil

NAISSANCES

Simone MICHELON
2 juillet 2021

Calista GRACIET POUILLET
3 juillet 2021

Noah JEFFROY
4 juillet 2021

Alex WARNET
9 septembre 2021

~

MARIAGES

Émilie BÉTHUNE
& Maxime BÉNETEAU
3 juillet 2021

Lynda ZEBOUDJ
& Stig DESCAMPS
14 août 2021

Sylvie GEROMETTA
& Jean-Marie BOUDART
17 août 2021

Marion LEBRETON
& Julien FOURE
20 août 2021

Béatrice LE GALL
& Jean-Marc VENAULT
4 septembre 2021

Caroline LE ROUX
& Jérémy LE ROL
11 septembre 2021

Jeanne-Alizée KERZERHO
& Yann LE MŒLLIC
18 octobre 2021

Johanna PANTEL
& Arnaud KERRIEN
30 octobre 2021

Anne-Louise QUAIRET
& Éloi SAVI
6 novembre 2021

~

DÉCÈS

Aliette LOREC
épouse MOUILLÉ
93 ans – 28 mai 2021

Roger LE BARON
91 ans – 7 juin 2021

Françoise KERGAL
89 ans – 11 juin 2021

Roger GARDRAT
71 ans – 14 juin 2021

Gérard POISSARD
84 ans – 28 juin 2021

Christiane LONGUET
épouse DELANNOY
98 ans – 16 juillet 2021

Michel MOTTET
64 ans – 16 juillet 2021

Gérard CANNUEL
72 ans – 19 juillet 2021

Jeannine JULIEN
veuve ÉDOM
90 ans – 16 août 2021

Pierre LIVORY
79 ans – 21 août 2021

Jean KERNAVANOIS
76 ans – 22 août 2021

Anne TREGAROT
92 ans – 14 septembre 2021

Jean CAVIGLIOLI
92 ans – 10 septembre 2021

Paule HOARAU
veuve MARIE
88 ans – 8 septembre 2021

Boris VASSEUR
46 ans – 27 septembre 2021

Yves HERVÉ DE BEAULIEU
96 ans – 28 septembre 2021

Louise DORVAL
veuve LE MEUR
96 ans – 7 octobre 2021

Jacques GOUJU-PASQUIER
87 ans – 24 octobre 2021

Jean-Yves QUINTIN
66 ans – 31 octobre 2021

Bernard CORMERY
73 ans – 4 novembre 2021

Maurice CAILLET
88 ans – 6 novembre 2021